

Mars 2026

Dates importantes à retenir



Du 9 au 20 mars : Rencontres de parents pour la remise du deuxième bulletin (sur rendez-vous)

Jeudi 12 et 26 mars: Caisse scolaire

Vendredi 13 mars: Dépôt des bulletins sur la portail

Jeudi 19 mars: Rencontre de parents pour les enseignants et les spécialistes au gymnase de l'école de 15 h 30 à 18 h 30

Vendredi 20 mars: Journée pédagogique



Dame Nature

Avec l'arrivée du printemps , dame nature nous joue parfois des tours. Veuillez vous assurer que votre enfant est habillé en fonction de la météo du jour. N'oubliez pas que nos élèves sortent plusieurs fois par jour à l'extérieur.

Je m'investis!

Je grandis!

Je persévère!

Rappel | Pour signaler une absence ou un retard

Nous vous demandons d'utiliser le Portail Parents /Clic-École pour motiver l'absence, le départ hâtif ou le retard de votre enfant. Aucun élève ne doit se présenter sur la cour d'école avant 7 h 55 puisqu'aucune surveillance n'est assurée avant cette heure pour les élèves marcheurs.

À partir de 7 h 55, les élèves sont accueillis sur la cour par un surveillant jusqu'à la cloche de 8 h 05.

Avant-midi : début des cours à 8 h 05 | Fin des cours à 11 h 28.

Dîner de 11 h 30 à 12 h 45. Encore une fois, aucune surveillance n'est assurée sur la cour avant 12 h 45 pour les élèves marcheurs.

Après-midi : début des cours à 12 h 47 | Fin des cours à 15 h 08. L'entrée par le secrétariat doit être utilisée par les élèves en retard seulement.

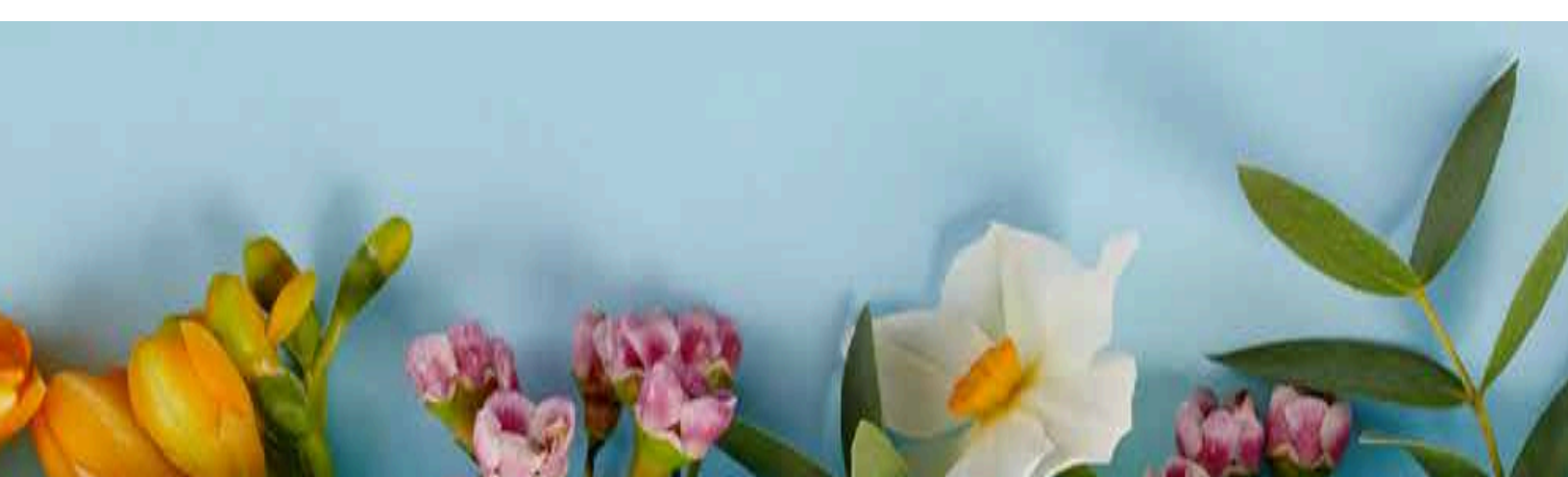
Rappel | Départ hâtif **Vous devez aviser le secrétariat**

Vous devez vous présenter au plus tard à 14 h 45 au secrétariat pour récupérer votre enfant.

Après cette heure, vous devrez attendre la fin des cours (15 h 08) pour récupérer votre enfant, préférablement à l'extérieur. Vous devez vous assurer que votre enfant connaît et est au courant de l'endroit où il doit vous rejoindre.

Par mesure de sécurité, aucun appel d'enfant ne sera fait avant 15 h 30, pour assurer le bon déroulement des prises de présences au service de garde.

*****Le stationnement de la rue Sainte-Catherine n'est pas un débarcadère et est réservé pour les employés de l'école, détenteurs de vignettes seulement.*****



Deuxième bulletin et rencontres de parents

Le deuxième bulletin sera disponible sur le Portail Parents / Clic-École le vendredi 13 mars en fin de journée.

Vous devriez avoir reçu une communication de la part de l'enseignant de votre enfant s'il souhaite vous rencontrer. Pour plus de renseignements concernant les rencontres de parents, veuillez communiquer directement par courriel avec l'enseignant titulaire.

Si vous le souhaitez et si vous avez des questions à poser, sachez que tous nos enseignants spécialistes (anglais, éducation physique, danse et art dramatique) seront disponibles pour vous rencontrer le jeudi 19 mars au gymnase de l'école de 15 h 30 à 18 h 30. Aucun rendez-vous n'est à prendre, vous n'avez qu'à vous présenter au secrétariat afin que nous puissions vous accueillir. Les enseignants spécialistes vous y attendront.



Informations importantes | Rencontres de parents du 9 au 20 mars

Voici par où vous devez entrer selon l'heure de votre rencontre de parents/enseignant :

- Entre 8 h et 15 h 30 : vous devez vous présenter au secrétariat.
- De 15 h 31 à 18 h : vous devez utiliser la porte située sur la rue Saint-Jacques (service de garde).
- Le jeudi 19 mars : vous devez vous présenter au secrétariat.

Stationnement

Il n'est pas possible d'utiliser les stationnements des employés durant les heures de classe. Vous devez utiliser les rues avoisinantes afin d'y stationner votre voiture.

Après 15 h 30, il est permis d'utiliser les stationnements si des places sont disponibles.

Pour vous repérer dans l'école

Ci-bas, vous trouverez le numéro du local de l'enseignant de votre enfant.

A = aile A (corridor parallèle à la rue Sainte-Catherine)

B = aile B (corridor central)

C = aile C (corridor parallèle à la rue Saint-Jacques)

Le chiffre situé après la lettre représente l'étage, donc 1 = rez-de-chaussée

et 2 = 2^e étage.

Le nombre après le point représente le numéro de porte du local.

Vous trouverez sur la prochaine page le numéro du local où se déroulera votre rencontre.

Groupe 001	Ariane Châles en remplacement de Catherine Légaré	A1.127
Groupe 011	Stéphanie Dumais	BL103
Groupe 012	Audrey De Montigny 20 % Martine Bradette (jour 4)	B1.113
Groupe 013	Rachelle Phille 10% Lyne Denaault (jours variés)	BL119
Groupe 014	Audrey Dugas Bourbon 20 % Martine Bradette (jour 5)	BL117
Groupe 101	Mélissa Poirier	A1.125
Groupe 102	Marie-Andrée Leroux 20 % Magali Simoës (jour 2)	A2.111
Groupe 103	Andréanne Fortier 10 % Roxanne Daoust (jour 3 sem. B)	A2.118
Groupe 104	Sophie Boulay 20 % Magali Simoës (jour 3)	A1.115
Groupe 201	Josée Leclair 20 % Magali Simoës (jour 5)	A2.110
Groupe 202	Julie St-Germain	A2.114
Groupe 203	Marilyne Bissonnette	A1.114
Groupe 204 Annexe 49 C	Geneviève Yelle	A2.113
Groupe 301	Sandrine Parisien	C2.110
Groupe 302	Valérie Delorme	C2.112
Groupe 303	Karine Lussier 20 % Magali Simoës (jour 4)	C2.104
Groupe 304	Andréane Charbonneau	C2.113

Groupe 401	Audrey Théorêt	C2.102
Groupe 402	Valérie Landreville 20% Manon Simard (jour 5)	B2.112
Groupe 403	Valérie Labbé en remplacement de Julie Desbiens 20% Manon Simard (jour 3)	B2.109
Groupe 501	Émilie Boire	B2.104
Groupe 502	Marilyn Girard 10 % Roxanne Daoust (jour 3 sem. A)	B2.101
Groupe 503	Véronik Lapierre	B2.102
Groupe 601	Josiane Dumais	B2.106
Groupe 602	Marc André Poirier	C1.104
Groupe 603	Joanie Robillard	B2.108
Groupe 604	Lauriane Létourneau en remplacement d'Alexandra Massé	C1.112
Groupe 605	Daphnée Huot	C1.102